L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 16 JANVIER 1887.

Le jeu de l'épée.

PRÉFACE DE M. ANATOLE DE LA FORGE.

On lit, dans l'*Evénement* de Paris, du 25 décembre :

Nous avons la bonne fortune de donner aux lecteurs de l'*Evénement* la primeur de la spirituelle préface que M. Anatole de la Forge, vice-président de la Chambre des députés, qui est en même temps un arbitre si consulté en matière d'honneur, vient d'écrire pour le *Jeu de l'Epée*, titre sous lequel vont paraître les leçons de Jules Jacob, le professeur d'escrime bien connu, rédigées par notre collaborateur Emile André.

Nous publierons également des extraits des préfaces de MM. Ranc et Paul de Cassagnac écrites pour le même ouvrage.

Comme la préface de M. Paul de Cassagnac celle de M. Anatole de la Forge est écrite sous forme de lettre adressée à son ancien et très distingué professeur.

.....

Un livre sur l'escrime, signé Jacob, est naturellement appelé à rencontrer d'universelles sympathies.

Ceux qui savent les choses de l'épée auront plaisir à les apprendre de nouveau avec vous, et ceux qui les ignorent saisiront avec empressement l'occasion de s'en instruire avec un professeur *di primo cartello*.

Dans votre bienveillance, vous n'avez pas songé, mon cher Jacob, à l'embarras où vous alliez me mettre. Car, enfin, on ne peut pas parler d'un livre comme le vôtre à la légère et du médiocre façon.

Avec vous, il faut débuter (une préface est toujours un début) par un coup de maître.

Votre élève Ranc est capable de ces coups-là, et Paul de Cassagnac, encore un de vos élèves, en a l'habitude. Ces virtuoses de l'escrime étaient bien plus aptes que moi à chanter les grands airs de bravoure : il vous ont envoyé leur témoignage, je n'y puis ajouter que mes félicitations.

J'y joindrai cependant une définition de votre art, définition qui me paraît tout à fait supérieure. Elle est d'un homme qui fut incomparable dans les luttes de l'intelligence, qui sut tout comprendre et presque tout définir. Ce génie, je ne le flatte pas, regardait la science de l'escrime comme le plus libéral de tous les arts. "*La science des armes*, disait-il, *consiste à donner et à ne jamais recevoir.*"

Voilà certes une formule irréprochable, même sur le terrain. Et en nous cotisant, mon cher Jacob, vous, Ranc, Paul de Cassagnac et moi, nous n'aurions pas trouvé mieux, alors même que nous aurions eu de l'esprit comme quatre !

Mais quel est donc l'auteur de cette définition mirifique ? Est-ce Roland,—un jour que, fatigué de manier sa *Durandal*, il l'avait remplacée par une plume qui devait être de fer ?

Non, l'auteur de cette formule modèle était un bourgeois qui n'aimait pas les affaires, qui se moquait des capitans, tournait en ridicule les bravaches, mais connaissait les exigences du point d'honneur.

C'est Molière !

Le bon sens français a trouvé, grâce à lui, pour l'art loyal par excellence la formule définitive.

Molière a donné le précepte, vos élèves suivent l'exemple.

Je ne les encourage pas, certes, à abuser des avantages que vous leur communiquez. Vous les rendez forts, c'est assez pour apprendre qu'ils ne doivent pas être batailleurs. J'irai plus loin, et j'affirmerai avec votre permission, mon cher Jacob, et celle de votre collaborateur, M. Emile André, que plus on possède la science de l'épée moins on doit être réfractaire à l'arbitrage des affaires d'honneur.

Se battre quand il le faut,—c'est bien. Eviter le duel quand on le peut honorablement, c'est mieux.

Mais qui décidera entre les prétentions rivales des adversaires ?—Les témoins ? Ils ont une tendance trop naturelle à s'identifier avec leur client, ils le croiraient découvert s'ils ne tiraient pas toute la couverture de son côté.

L'arbitrage est donc nécessaire ; mais on m'objecte que tout le monde ne peut pas être arbitre ; j'en conviens, il y faut quelques défauts. Le premier de tous, hélas, c'est de n'être pas jeune.

Si le premier duelliste de l'antiquité c'est Achille, je suppose que le premier arbitre c'est Nestor. Homère le représente avec une longue barbe blanche qui devait lui aller bien, particulièrement dans l'exercice de ses fonctions.

Je crois même que le divin poète, pour donner plus de solennité à la chose, le fait jurer au moyen de ces paroles fatidiques : "*Par Jupiter et par ma barbe.*"

Aujourd'hui Jupiter est en congé et la barbe n'est plus nécessaire. J'en appelle sur ce point à l'ombre de l'arbitre le plus rasé et le plus autorisé de notre temps : le marquis du Hallay. Il portait une fine moustache retroussée, pour ne rien cacher, prétendait-il, au fer de ses adversaires.

La modération du caractère est plus nécessaire encore dans les fonctions d'arbitre que le poids des années ; aussi, toutes les fois que dans une affaire d'honneur on a eu recours à l'intervention d'hommes de sang froid et de cœur, les choses se sont pacifiquement terminées.

C'est donc avec raison que notre ami regretté, le marquis du Hallay, a pu dire : "*J'ai passé la moitié de ma vie à me battre et l'autre moitié à arranger les affaires des autres.*"

L'exemple qu'avait donné cet arbitre incomparable en matière d'affaires d'honneur est suivi aujourd'hui dans la presse de toutes les opinions et dans le monde parlementaire. A la Chambre, à droite comme à gauche, on s'en remet volontiers, pour la décision décisive, à l'autorité du président. Au Sénat, par déférence de tempérament, on prépare des lois contre le duel.

La meilleure de ces lois, mon cher Jacob, c'est votre excellent et classique enseignement.

On ne recherche pas volontiers les affaires quand on sait qu'elles sont sérieuses, et ceux à qui vous avez appris à tenir une épée n'oublient pas que l'escrime est plus qu'un simulacre et plus qu'un amusement destiné à la récréation des désœuvrés de la galerie.

Les écrivains qui vous ont eu pour maître adoptent comme devise la fière parole d'Armand Carrel qui, parlant de sa plume et de son épée, disait "*Je suis prompt à l'une et prêt à l'autre.*"

Quant aux hommes du monde élégant qui assiègent votre salle d'armes, ils n'ignorent pas que le titre : *élève de Jacob*, est un porte respect. Et, comme tous les hommes sûrs d'eux-mêmes, ils ne manifestent aucune puérile exigence. A peu près certains de ne pas *recevoir*, ils ne tiennent point absolument à *donner*, réservant leur libéralité pour d'autres occasions meilleures qu'une rencontre.

C'est ainsi, mon cher Jacob, et je vous en félicite, qu'on pourrait dire, sans trop de paradoxe, que votre salle d'armes est le vestibule du congrès de la paix perpétuelle.

ANATOLE DE LA FORGE.

Marrons de Lyon.

I

Voilà le pépère, le petit père chéri !

C'est bien lui, en effet, le brave homme, entouré de ses trois enfants qui saluent son entrée d'exclamations joyeuses. On l'attend depuis un quart d'heure, pour lui montrer la grosse bûche qui commence à flamber, et la table garnie de la nappe blanche. C'est demain Noël, cette nuit plutôt ; on dînera, on ira à la messe et on réveillonnera après en mangeant de gros marrons de Lyon, les plus gros que Mme Durand ait pu trouver.

—Un bon baiser à tous.—Allons, les pantoufles, la culotte, c'est Petit-Tout qui la pose.

Petit-Tout, c'est Gabriel le dernier ; il a quatre ans, c'est lui qui profite de tous les trésors d'affection de cette brave famille ; il est un peu gâté ; mais, quand il fait ses niches, il a une telle façon de vous regarder avec ses grands yeux bleus humides, qu'on est tout honteux de l'avoir grondé. Le coquin se fait demander pardon des fautes qu'il commet. Même que, tout à l'heure, il a fait peur à tout le monde.

Ayant chipé quelques marrons, il en fait cuire clandestinement sous la cendre et boum ! voilà un coup de fusil qui fait sauter M. Durand, absorbé par la lecture du *Courrier des voyages maritimes*, avec un paquet de cendres, sur les belles pantoufles brodées par la mérotte, la petite mère chérie qui gronde fortement M. Petit-Tout.

Il est bien penaud, Petit-Tout, il a eu sa part de frayeur ; mais, au fond, il est charmé d'avoir fait ce tapage. Il époussète soigneusement les pantoufles, tout en croquant les débris des marrons poudreux.

—Allons ! il ne le fera plus ; à table, les enfants, aussi bien j'ai une faim désordonnée, nous sommes en retard. C'est la faute du patron, qui m'a tenu un peu plus longtemps. Figure-toi, ma chère femme, qu'il m'a fait un discours en trois points, sans compter l'exorde et la péroraison, par lequel il m'a prouvé que je fais parfaitement son affaire, qu'il est content de mes services, et, pour me convaincre, à chaque période de son discours, il déposait devant moi, un billet de cent francs, total cinq cents. Je n'ai jamais tant regretté son oubli des règles de la rhétorique, qui veut, en bonne forme, sept points dans un discours complet. Enfin voilà, je crois plutôt qu'il a calculé que nous sommes cinq.

—Ne touchez pas aux billets, Petit-Tout, vous en aurez votre part.

—Allons, madame Marguerite, allons, maman Margot, Margoton, mignonne, à table !

—Pas assez cuit ! Un quart d'heure encore.

—Comment, un quart d'heure ! Mais je m'insurge....

—Un quart d'heure, pas plus, lis ton journal. Tu verras que cela valait la peine d'attendre.

Et M. Durand, docile, s'enfonça dans la lecture du *Courrier*, ce pendant que la ménagère retournait à ses fourneaux soigner un dindon superbe dont la robe pâle commençait à se piquer de points dorés.

II

M. Durand n'avait pas dit toute la vérité sur la cause de son retard.

Certes, si Petit-Tout n'avait pas été assis sur ses genoux, s'il n'avait pas senti les boucles blondes de Marie lui effleurer l'oreille pendant qu'il racontait l'histoire du discours de M. Schampel, le riche banquier dont il tenait la caisse depuis dix ans, si surtout Léon, un grand garçon de onze ans, n'avait pas eu l'air de boire ses paroles, il aurait tout dit, le pauvre homme, mais c'était un peu scabreux.

Pensez donc, avouer devant tout le monde, en adoration perpétuelle, qu'on s'était oublié jusqu'à prendre un apéritif au nouveau cercle, dont il avait refusé de faire partie, sur les instances de sa femme, qui avait appris qu'on y jouait beaucoup.

Il ne pouvait pas dire qu'en y voyant l'argent s'y gagner si facilement, il avait risqué une pièce de vingt sous à ce jeu infernal du baccarat, et qu'il les avait gagnés, les vingt sous, qui lui brûlaient la poche ; non qu'il eût regret d'avoir gagné, mais, et c'est justement ce qui l'effrayait, il pensait que s'il avait mis un billet à la place, c'est cent francs de plus qu'il aurait. Cent francs ! de quoi acheter cette jolie pelisse, doublée de poil de lapin, dont la fourrure était décorée d'un nom fantastique. Sa femme l'avait regardée un jour avec tant d'envie !

Quelle joie de lui rapporter la pelisse avec les cinq cents francs intacts.

Ils avaient leur placement tout trouvé, ces cinq cents francs.

L'année avait été dure, et, au mois de juin, le terme n'avait pu être payé. Petit-Tout avait coûté gros. L'argent avait servi à l'envoyer à Arcachon à la suite d'une mauvaise bronchite, et, c'était le bonheur de M. Durand de penser que le jour de Noël se passerait dans la joie, sans souci du propriétaire, bon homme, mais besogneux.

On était si bien dans la petite maison, au fond du jardin, couvert de neige en ce moment, mais si vert et si fleuri au printemps.

Il se disait tout cela, cet excellent M. Durand, en lisant son journal, assis auprès du bon feu qui léchait la bûche de Noël, sans l'entamer sensiblement.

Certes, quelqu'un qui lui aurait demandé ce qu'il y avait de si intéressant dans cette feuille de chou, l'aurait bien surpris.

Ses yeux en parcouraient machinalement les colonnes étroites, tandis que sa pensée vagabondait de la pelisse au cercle, du cercle aux cinq cents francs qui dormaient là bien innocemment auprès de sa serviette.

—Cinq cents francs ! Quelle misère pour lui qui maniait des millions dans l'année. Lui en passait-il dans les mains, de ces papiers bleus ! Cela, d'ailleurs, ne l'avait jamais tenté ; le va-et-vient de l'argent le laissait toujours froid. Cependant ces billets avaient pour lui quelque chose de particulier. C'était une part de sa liberté qui était devant lui.

Demain, M. Vautour serait content. Mais Petit-Tout n'aura point sa part. Ah ! bah ! c'est la fin du mois, il y en aura d'autres, ceux là aussi ont leur destination, qui sait ? En calculant bien, la pelisse pourrait être de la fête. C'est égal, si la pièce de vingt sous avait été un billet, quelle aubaine !

III.

Neuf ! faites vos jeux, messieurs. J'en donne. Bac ! Paroli ! cinq ! Sept à droite, six à gauche ! la banque va sauter ! il ne reste plus que cinq cents francs. Banco ! Qui fait le banco ?

—C'est moi.

—Comment, monsieur Durand, vous êtes des nôtres !

—Une fois n'est pas coutume. Banco !

C'était un véritable événement, M. Durand jouant sa gratification sur un coup de cartes. Bravo la banque saute. A qui la place ?

—Je mets en banque 1,000 francs.

Et voilà M. Durand installé, triturant les cartes comme un vieux joueur.

En attendant que la table fût desservie, il était sorti, histoire de faire un tour pour la digestion, en réalité pour revoir la pelisse qui s'étale dans le plus beau magasin de la ville. Il a rencontré l'ami à l'apéritif, et, poussé par son désir autant que par les sollicitations de l'ami, il est monté au cercle pour voir, simplement.

Puis la folie du jeu l'a pris subitement ; ce n'est plus cent francs qu'il faudrait, c'est cinq cent. L'affaire d'un instant ; du reste, après on retournera au logis, où la maman doit déjà s'impatienter.

Mais comment quitter comme cela quand on gagne. Il est enivré, d'ailleurs voici les cinq cents francs gagnés, en voici bien d'autres, la banque prospère, l'or vient à flots.

Ce n'est plus la pelisse, c'est la maison qu'on achètera ; encore quelques coups heureux et c'est fait.

Minuit ! on entend au loin les cloches qui tintent joyeusement dans l'air, appelant les fidèles.

Noël ! Noël ! L'enfant divin vient de naître, les cloches le disent sur tous les tons, l'église illuminée jette au dehors ses flamboiements multicolores au travers de ses vitraux, sur la neige immaculée des toits environnants.

Minuit ! encore un coup et la maison est gagnée. Mais voilà ! la chance tourne, les coups malheureux se succèdent aussi rapidement que les meilleurs et la banque va sauter. Qui sait ? Quelques louis suffiraient à la maintenir ; un regard du caissier est compris, on lui en prête sur parole, dix, quinze, vingt-cinq, qui disparaissent aussitôt emportés par le vent de la déveine.

C'est fini, la banque a de nouveau sauté, et joueurs heureux ou décavés descendent l'étroit escalier du cercle. Ils rentrent frileusement chez eux, sous la lueur argentée de la lune qui semble sourire à l'enfant nouveau-né.

—Misérable ! mes pauvres cinq cents francs. Puis cinq cents autres à donner demain, les dettes de jeu n'attendent pas. Mille francs ! Mille francs ! Cela bourdonne aux oreilles du pauvre caissier. Mille francs ! Quelle angoisse !

Il répète cent fois ce mot qui l'écrase de son importance.

Tout le monde dort chez lui, on s'est lassé de l'attendre.

Il entre furtivement et se réfugie dans le petit coin qui lui sert de bureau. Il a besoin d'être seul avec lui-même.

Comment faire ?—oui,—c'est cela.—Pourvu que je rembourse à la fin du mois.—Mais c'est horrible, c'est le vol. Mieux vaudrait en finir.

Machinalement, il ouvre un tiroir et prend son revolver, un cadeau du patron qui prétend qu'il faut toujours avoir une arme à la maison.

Ce n'est pas qu'il veuille se tuer, le pauvre homme, il tient au contraire à vivre pour réparer sa faute, il avouera tout à M. Schampel, mais il veut enlever cette tentation permanente. L'arme est chargée, il en retire péniblement les cartouches, à la dernière qui résiste, il presse involontairement la détente. Le coup part en faisant un bruit épouvantable dans la solitude endormie de la maison.—Hein ? Quoi ? qu'y a-t-il ! s'écrie madame Durand qui accourt. C'est encore Petit-Tout ! vous irez coucher sans souper, monsieur !

Le caissier, réveillé en sursaut par l'explosion des marrons que l'espiègle avait fourrés sous la cendre, regarde ahuri sa ménagère, qui, tout en grondant, apporte sur la table le dindon triomphal, doré comme une mitre d'évêque. Il sent un frisson de bonheur lui passer dans la chair, en songeant au cauchemar que vient de lui procurer la lecture de l'innocent *Courrier des voyages maritimes*. Joyeux, il s'écrie :

—Tout le monde à table, amnistie générale, je te dirai pourquoi, la maman, et vivent quand même les marrons de Lyon.

LUDOVIC ROY.

(Dans le *Petit Journal* de Paris.)

Pensées et Maximes.

Il n'y a rien de plus parfait que de trouver du bonheur à communiquer le sien.

LACORDAIRE.

Peu d'idées et beaucoup d'appréhension ; beaucoup d'émotions et peu de sentiments ; ou, si vous l'aimez mieux, peu d'idées fixes et beaucoup d'idées errantes ; des sentiments très vifs et point de sentiments constants ; l'incrédulité aux devoirs et la confiance aux nouveautés ; des esprits décidés et des opinions flottantes ; l'assertion au milieu du doute ; la confiance en soi-même et la défiance d'autrui ; la science des folles doctrines et l'ignorance des opinions sages : tels sont les maux du siècle.

JOUBERT.

Les masses, d'ordinaire, n'ont de force pour le bien que lorsqu'elles sont guidées par une individualité puissante.

GIOBERTI.

Soit vivacité, soit hauteur, soit avarice, il n'y a point d'homme qui ne porte dans son caractère une occasion continuelle de faire des fautes ; et si elles sont sans conséquences, c'est à la fortune qu'il le doit.

VAUVENARGUES.

La politesse n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude ; elle en donne du moins les apparences, et fait paraître l'homme au dehors, comme il devrait être intérieurement.

LA BRUYÈRE.

Il y a des éclipses de soleil et de lune dans l'histoire comme dans la nature. A leur aspect, la foule gémit ; elle croit y voir la fin du monde. Le sage sourit, car il sait que ces éclipses passeront.

BARENE.

Nous ne pardonnons pas volontiers à quelqu'un de nous avoir vu ridicule.

DE FREYCINET.

Pour qui sait bien manier la loi, personne n'est coupable, et personne n'est innocent !

MANZONI.

Comme la *société* a été d'abord *famille* et puis *état*, l'instruction des hommes a dû commencer par des *proverbes* et doit finir par des *pensées*.

Le proverbe est une maxime de conduite appliquée au gouvernement moral ou matériel de la *famille*, et l'apologue ou la fable n'est et ne doit être qu'une maxime ou quelquefois même un proverbe revêtu d'une image *familière*. Les *pensées* ont un objet plus général, et doivent offrir des règles d'opinions ou de conduite pour les hommes réunis en société d'état ou publique ; elles conviennent à la fois à des hommes occupés et à des esprits plus exercés. Elles sont en doctrine ce que *l'analyse* est en géométrie, ce que les billets de banque sont pour la circulation de l'argent : d'un côté, elles réduisent un grand nombre d'idées sous une expression plus abrégée ; de l'autre, elles offrent comme des formules générales, des applications positives à un grand nombre de circonstances. C'est là ce que doivent être des pensées morales et politiques ; et je sens qu'il est plus facile d'en donner la définition que l'exemple.

DE BONALD.

Entre gommeux.

—Comment, tu ne t'es pas battu après un pareil outrage ?

—Qu'est-ce que tu veux ! Ce duel-là ne me disait rien !

L'hypnotisme.

La revue des sciences du *Journal des Débats* publie les curieux renseignements suivants sur l'hypnotisme :

A la Salpêtrière ! De plus en plus singuliers les phénomènes nerveux chez les hystéro-épileptiques. Voilà que M. le docteur J. Barbinski, chef de la clinique de la Faculté de médecine à la Salpêtrière, vient de reconnaître que certains troubles nerveux peuvent être transmis à distance d'un sujet chez un autre sujet sous l'influence d'un aimant. Tel sujet est hémianesthésique, c'est-à-dire insensible de tout un côté du corps ; on le met en présence d'un autre sujet, et l'insensibilité est transférée du premier sujet sur le second. C'est là une extension remarquable et inattendue du transfert d'une hystéro-épileptique d'un côté sur le côté opposé ; les deux moitiés du corps se modifient sous l'influence de l'aimant et l'une prend ce que perd l'autre, et réciproquement. Maintenant on va plus loin ; au lieu d'agir sur les deux moitiés du corps d'un même individu, on effectue le transfert sur deux sujets différents.

Les deux malades sont disposées dos à dos et même à une certaine distance, et on cache dans le voisinage un puissant aimant. Les deux sujets sont des hypnotiques. Aussitôt on peut transférer de l'un à l'autre l'hémianesthésie, des paralysies diverses, monoplégies, toxalgies, etc. Mais il n'est pas nécessaire que les deux sujets soient hypnotiques : il suffit que l'un d'entre eux le soit. M. Babinski cite l'observation suivante.

Une jeune fille est atteinte d'un mutisme spontané ; elle se présente à la consultation de M. Charcot. On la met en rapport dos à dos avec une hystérique hypnotisable de l'hôpital. Aussitôt le mutisme se transmet comme par enchantement à l'hypnotique ; malheureusement, il ne disparait pas chez la jeune fille. L'hypnotique est ensuite débarrassée de son mutisme par suggestion. On renouvela cette expérience douze fois consécutivement. A la fin, le mutisme de la malade s'est transformé en extinction de voix ; elle peut maintenant parler à voix basse. Ce traitement par transfert est vraiment tout à fait original.

Une hystérique du service de M. Charcot présente, à la suite d'une attaque, une hémiplégie avec contracture. Dix heures après le début de cette paralysie, elle est mise en rapport avec une hypnotique. On opère le transfert comme précédemment ; après chaque expérience, l'hémiplégie s'atténue et disparaît assez rapidement.

Il n'y a pas que les manifestations hystériques qui soient susceptibles d'être transmises d'un sujet à un autre. M. Babinski a pu transférer certains troubles liés à des altérations organiques du système nerveux, par exemple l'hémiatrophie cérébrale infantile, une hémiplégie droite avec aphasie. Les troubles ne se transmettent pas dans toute leur intégrité, mais peu s'en faut. D'un autre côté, dans ces cas, on débarrasse plus difficilement par suggestion le sujet hypnotisé du mal transféré et il se produit quelquefois du malaise qui oblige l'opérateur à suspendre l'expérience. Quoi qu'il en soit, la reproduction symptomatique de l'affection nerveuse organique est quelquefois assez nette pour que le diagnostic de celle-ci puisse à la rigueur être porté d'après la copie qu'en fait l'hystérique, mais elle est beaucoup moins pure, moins précise que celle des affections hystériques.

En somme, il y a là un mode de traitement qui en est encore à ses débuts, mais qui pourra sans doute rendre de grands services. Faire passer une affection nerveuse sur le dos d'un voisin, puis en débarrasser celui-ci, qui joue le rôle de bouc émissaire, c'est évidemment très neuf et très bizarre.

Est-ce aussi neuf qu'on pourrait le croire ? Evidemment, au point de vue expérimental, rien n'avait jamais été fait dans cette voie inexplorée hier. Mais par ce temps de choses extraordinaires, on ne peut s'empêcher de penser à un vieux préjugé très enraciné dans certains pays et de le rapprocher des expériences de M. Babinski, avec grandes réserves bien entendu. N'a-t-on pas répété souvent que certains malades avaient été guéris par la cohabitation avec les animaux ?

A Lausanne, un ecclésiastique d'une trentaine d'années s'est rendu garant d'un fait personnel. Il était à l'agonie sous l'influence d'une fièvre aiguë ; le médecin le considérait comme perdu. Son chat vient se coucher sur son corps ; chassé, il revient à la charge pendant plusieurs jours. La première station du chat avait amené une transpiration abondante, suivie d'une diminution de la fièvre. Pendant la seconde station, la transpiration devint excessive. Le malade guérit rapidement. Quant au chat sauveur, il disparut le surlendemain, et on le trouva mort au fond du jardin, les poils hérissés et les membres contractés. On ne retira jamais à cet ecclésiastique l'idée absolument tenace qu'il a été guéri par son chat.

Une garde-malade, selon M. Raoux, de Lausanne, raconte qu'elle a guéri dernièrement une dame qui souffrait d'un rhumatisme au genou en lui faisant tenir un gros chat sur la région douloureuse. La douleur s'en alla et le chat mourut. Ces histoires de chat abondent ; de tout temps, on a cité de nombreux exemples de guérison. Est-ce un phénomène de transfert, est-ce une pure illusion ? La dernière hypothèse est la plus probable, mais personne n'est autorisé, dans l'état actuel des choses, à se prononcer absolument dans un sens ou dans l'autre, et il ne serait pas sans importance de voir comment se comporteraient certains animaux si on les plaçait dans les conditions des expériences de M. Babinski.

On sait qu'il est à peu près impossible, sous peine d'accidents graves d'arrêter brusquement l'usage de la morphine chez les personnes qui ont pris l'habitude de faire un abus des piqûres. Mme A..., âgée de vingt-huit ans, pour calmer ses névralgies, était arrivée en quelques années à s'injecter, chaque jour, environ un gramme de chlorhydrate de morphine. Sa santé était devenue déplorable ; les forces s'en allaient et l'on ne pouvait parvenir à supprimer le calmant. Elle fut hypnotisée, et M. Voisin lui suggéra la recommandation de ne plus désirer s'injecter de morphine et l'ordre de n'avoir plus de névralgies. Au bout de quelques séances, Mme X..., déclara avoir en horreur la morphine ; cependant, les douleurs ne disparurent qu'après huit ou dix suggestions, au bout d'un mois. Aujourd'hui, Mme X.... ne veut plus entendre parler des injections sous-cutanées de morphine et ne souffre plus ; elle a engraissé, les joues sont pleines, la peau est colorée ; elle n'a plus le faciès d'une morphinomane. Ce cas n'est pas unique : plusieurs malades ont été guéries dans les mêmes conditions.

Il y a du reste, plus d'une analogie à établir entre l'ivrognerie alcoolique et ce qu'on pourrait appeler l'ivrognerie morphinique. On guérit bien l'ivrognerie alcoolique par la suggestion ; on voit qu'on peut guérir de même la morphinomanie et les dépravations analogues. Ce qui est remarquable, c'est que, par la suggestion hypnotique, la guérison se fait d'elle-même : on ne constate pas ces accès de manie furieuse dus ordinairement à la suppression brusque de la morphine. L'intervention du médecin hypnotiseur semble avoir surtout pour principal effet de rendre à une volonté défaillante l'énergie nécessaire pour résister à une passion dangereuse.

L'hypnotisme a du bon comme on voit ; on se propose même, en ce moment, de tenter de l'appliquer à la régénération morale des jeunes détenus : on voudrait ramener dans la bonne voie par suggestion les esprits des enfants réputés jusqu'ici incorrigibles. M. Félix Hément et M. le docteur Bérillon ont demandé au ministre de l'intérieur l'autorisation d'essayer cette hygiène hypnotique sur quelques enfants des maisons de correction. L'expérience sera intéressante. Si l'hypnotisme a du bon, on sait qu'il peut offrir des inconvénients, puisqu'on peut suggérer le mal aussi facilement que le bien. Les tentatives de M. Liégeois, qui transforme à volonté par les suggestions hypnotiques un honnête homme en voleur et un sujet très doux en assassin, ne laissent que peu de doutes à cet égard.

Ce côté de l'hypnotisme est désagréable à considérer. Transformer un innocent en coupable, suspendre le libre arbitre et asservir une volonté sont des faits sur la gravité desquels on a insisté avec raison. Toutefois, il ne faut pas oublier, et l'on ne saurait trop le répéter, que, après toute tentative criminelle, l'hypnotisé qui aura obéi trahira par post-suggestion le nom du coupable. Le véritable auteur sera toujours atteint.

M. le commandant A. de Rochas, dans une communication à la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher, vient d'indiquer un moyen qu'il croit efficace pour reconnaître, après coup, si une personne a agi sous l'influence d'une suggestion, et un autre moyen, qui serait très précieux et qui permettrait à un suggestionné de reconquérir son libre arbitre.

D'après ses expériences, M. de Rochas avance que toute personne qui agit sous l'influence d'une suggestion est généralement (5 sur 6) insensible aux piqûres, alors même que la suggestion remonte à longtemps. On s'enlèverait à soi-même une suggestion à l'aide de frictions énergiques sur le sommet de la tête. Ainsi, un sujet qui se sentirait poussé à commettre une action en désaccord avec ses habitudes ou ses sentiments pourrait donc constater s'il est ou non sous l'influence d'une suggestion et faire disparaître lui-même cette suggestion. M. de Rochas cite le fait suivant à l'appui de son opinion : Un jeune homme reçoit, pendant son sommeil hypnotique, l'ordre de voler un encrier huit jours après. Le jour dit, l'hypnotisé s'empare subrepticement de l'encrier, après avoir longtemps lutté contre la tentation. Mais, au moment de le mettre dans sa poche, il se rappelle le procédé indiqué par M. de Rochas pour se débarrasser de toute suggestion. Il se frictionne la tête fortement ; il rentre en lui même et remet l'encrier à sa place avec un soupir de soulagement.

En définitive, le moyen signalé par M. de Rochas, s'il est réellement exact, n'en présenterait pas moins un véritable intérêt, et il méritait, en tout cas, d'être vulgarisé.

PETIT DICTIONNAIRE DE POCHE — Achalandé : Ce qu'on dit d'une personne qui a un matou du département des Landes.

Aboutissant : L'auteur du *Roi des Montagnes* tissant de la soie.

Adieu : Denier qu'on donne à l'arrivée.

Addition : Opération à laquelle les convives voudraient bien se soustraire.

Agape : Ordre que donne à son cocher un citoyen de Gap, quand il rentre en ville.

Aï : Vin qui ne l'est pas hai, il s'en faut.

Aîné : Titre de celui qui, dans une famille, le premier.... est né.

Albatros : Ce que les Romains disaient de leur rivale : Albe atroce.

Albinos : La ville d'Albi fait la fête.

Alcalin : Ce que dit une mère à son enfant qu'elle câline.

Allumette : Petit morceau de bois qu'on souffre de ne pouvoir faire prendre.

Justement, parce qu'il n'est pas soufré.

Une crêmerie ouverte, récemment, dans le quartier Montmartre à Paris, affiche, pour attirer la clientèle, une grande baisse de prix.

Le patron, qui a sans doute entendu parler de Shakespeare, a même tracé, en grosses lettres noires, sur fond de calicot blanc, les mots suivants :

"Beaucoup de brie pour rien."

Ce n'est qu'un à peu près, mais il paraît que le fromage est parfait.

Une perle, pêchée dans un album :

"Les savants, seuls, continuent à s'instruire.

"Les ignorants préfèrent enseigner."

Sur le boulevard :

—Voyons, dit Gontran à son ami, tu es jeune, tu pourrais te remarier.

—Rallumer un cigare ? Jamais !

Aux Tuileries, entre jeunes personnes de cinq à huit ans.

—Alors la maman de Mimi est partie ?

—Oui, elle est en voyage.

—Eh bien ! qui est-ce qui lui donne le fouet pendant ce temps-là ?

Pensée d'album :

Le jeune homme vit par goût, l'homme mûr par curiosité, le vieillard par habitude.

Qu'as-tu appris à l'école, ce matin ?

—J'ai appris le féminin : maman est féminin.

—Et toi ?

—Masculin.

—Et ton papa ?

—Singulier ; c'est maman qui l'a dit.

Un instituteur à ses élèves :

—Pour être heureux, il faut toujours regarder au-dessous de soi et jamais au-dessus. Quel meilleur exemple à l'appui que celui de Damoclès, qui voyait une épée suspendue sur sa tête, quand il regardait au plafond !

Les enfants terribles.

Momo est à cheval sur les genoux d'un vieux monsieur, qui se fend pour lui de son plus gracieux sourire.

Aussitôt le gamin, montrant le râtelier quelque peu dégarni du pauvre homme, de s'écrier :

—Dis donc, m'sieu, pourquoi ris-tu ? Tu ne devrais jamais rire, sais-tu, parce que, quand tu ris, on voit toutes les dents que tu n'as pas !

Un mot gai, qui est, en même temps, un mot méchant, ce qui le fait doublement drôle.

Mme X...., mauvaise et jalouse personne, a l'habitude de vieillir horriblement toutes ses amies.

Une d'elles, qui en a été informée, a riposté par ces simples mots :

—Ce n'est pas une raison, parce qu'elle ne veut pas de son âge, pour qu'elle le donne aux autres !

Au cercle.

—Voyez-vous quelquefois M. et Mme X ?

—Le moins que je peux ! Deux pataudes ! Et, avec cela, autant de prétentions l'un que l'autre !

—Dame ! ils font bon ménage, et, dans un bon ménage, vous savez que tout est commun.

—Mon cher, dans ce ménage-là ce qu'il y a de plus commun, c'est encore le mari et la femme.

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée.	Départ.
No 1 Ex.......11:00 pm	No 2 Ex.......9:15 am
No 3 Lim. Ex..8:20 am	No 4 Chi Ex......6:00 pm
LOUISVILLE AND NASHVILLE.	
No 3 Cin. Ex..7:10 am	No 4 Fast Line..7:55 am
No 1 Fast Line.7:30 pm	No 6 Coast Ac..3:35 pm
No 5 Coast Ac..9:10 am	No 2 Cin. Ex...8:05 pm
TEXAS AND PACIFIC.	
No 53 Ex......9:00 am	No 51 Ex......5:40 pm
No 54 B Rouge Local...7:15 pm	No 53 B. Rouge Local...7:45 am
NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.	
No 5.......7:35 am	No 2.......10:40 am
No 1.......3:00 pm	No 6.......8:00 pm
LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.	
No. 1.......9:00 am	No. 2.......5:00 pm
No. 3.......6:25 pm	No. 4.......8:00 am
No. 5.......10:00 am	No. 6.......3:45 pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM, MORGAN LINE.	
No 19 Califor..7:40 am	No 50 Local....8:10 am
No 51 Local...6:20 pm	No 20 Californ.7:30 pm
SHELL BEACH RAILROAD.	
Dimanche— 6:00,11:00 a.m.6:00 pm	Dimanche— 6:30 a.m.11:30,6:30 pm
Jours de la semaine— 8:15 a.m.. 3:45 p.m	Jours de la semaine— 8:45 a.m., 5:20 p.m

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

LUNDI, 17 JANVIER 1887.

Bayou Sara—E. J. GAY, à 5 P M
Laurel Valley—H. J. DICKEY, à 12 M
Pointe Houmas—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Bayou Lafourche—E. W. FULLER, à 5 P M
Bas du fleuve—LURA, à 11 A M

MARDI, 18 JANVIER 1887.

Vicksburg—ST JOHN, à 5 P M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 12 M
Cincinnati—PARIS C. BROWN, à 5 P M
Port Eads—NEPTUNE, à 9 A M

Hauteur des Eaux.

Augusta	——	Nashville Tenn	7.01
Cairo, Ill.	11.08	Nlle Orléans*	4.00
Cincinnati, O.	12.05	Omaha, Neb	...
Davenport, Ia.	glace	Pittsburg, Pa.	2.06
Keokuk, Iowa	glace	Shreveport, La.	2.06
La Crosse, Wis.	glace	St Louis, Mo	9.00
Leavenworth, K	glace	St Paul, Minn.	glace
Louisville, Ky.	7.05	Vicksburg	13.03
Memphis, Tenn	9.01	Yankton	......

Fleuve et rivières.

Vicksburg, 15 janv.—Le fleuve a 12 pieds 3/10 à l'étiage et baisse. Montant, Lucresia et barges. Mary Houston, Arthur Lambert et barges et John Gilmore et barges.

Memphis, 15 janv.—Le fleuve baisse. Temps clair. Pas d'arrivages ni de départs.

Cairo, 15 janvier.—Le fleuve a 11 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair et froid. Arrivé, Future City de l'Ohio à 10 a m. Départ, City of Florence pour Tiptonville à 8 p m. S L Wood pour l'Ohio à 8 a m. D C Vogel pour l'Ohio à 8.

Louisville 15 janv.—La rivière a 7 pieds 9 pouces dans le canal ; 5 pieds 7 pouces aux chutes. Temps clair et froid. Arrivé, Ohio, de Memphis. Départ Ohio pour Cincinnati à [illegible] m.

Le soir—La rivière est stationnaire—7 pieds 10 pouces dans le canal—5 pieds 8 pouces aux chutes. Temps clair se modérant. La navigation sera reprise demain.

Evansville 15 janv.—La rivière a 11 pieds 4 pouces et monte lentement. Temps clair, thermomètre 20. Montant, U P Schenck pour Cincinnati. Le John Gilbert et la plupart des bateaux de la rivière Tennessee sont arrivés ici de Green River.

Le soir—La rivière a 11 pieds 4 pouces et monte lentement. Départs Golden Rule et Buckeye State pour Cincinnati. Montant, U P Schenck. Thermomètre 38.

Cincinnati, 15 janv.—La rivière a 11 pieds 10 pouces et baisse. Légère neige ; thermomètre 34.

Wheeling, 15 janvier—La rivière a 9 pieds et baisse et est toujours fermée. Neige.

Les Passes.

Port Eads, 17 janvier midi—Vent d'ouest léger. Arrivés hier après midi steamship Jessie H Freeman, capitaine Anderson, de Port Antonio, Ja. hier soir steamship Efficient, capitaine Harris, de Messine via Palerme. Pas de départ.

Port Eads, 15 janvier, 6 p m—Vent d'ouest. Pas d'arrivages. Départ, steamship Miguel M Pinillos pour Bordeaux.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 15 JANVIER 1887.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Barque norv. Hosten Jensen, Almeria.
Goëlette ital. Cefalu, Traverso, Ruatan sur lest.
Barque ital. Santa Anna e Maria, Farace, Oporto.
Steamship ang. Caro Marth, Hurrell, Liverpool.
Steamship esp. Asturiano, Ambalzaga, Liverpool.
Steamship ang. Yucatan, Sandrey, Liverpool.
Steamship ang. Edgar, Mills, Bristol via Newport News.
Barque autr. Biandina P., Vranich, Cadix.

ARRIVÉS.

Steamship ang. Efficient, Harris, Messine via Palerme.
Steamship Jessie H Freeman, Anderson, Port Antonio, Ja.
Steamship Harlan, Vera Cruz.

BATEAUX A VAPEUR.

Whisper, Aucoin, Donaldsonville.
Oliver Beirne, Campbell, Bayou Sara.
Henry Marx, Jackson, Luna, Ark, avec barges.

EXPORTATIONS.

ALMERIA—par barque Hosten—64,620 douves.
OPORTO—par barque Sant Anna e Maria—55,000 douves.
LIVERPOOL—par steamship Caro Marth—2000 tonnes charbon.
LIVERPOOL—par steamship Asturiano—3000 balles coton, 15,041 boisseaux maïs en grenier, 2240 sacs tourteaux de graine coton, 4626 sacs tourteaux, 1200 douves.
LIVERPOOL—par steamship Yucatan—3156 balles coton, 25,000 boisseaux maïs en grenier, 520 sacs tourteaux, 1,500 douves, et cargaison en transit.
BRISTOL VIA NEWPORT NEWS—par steamship Edgar—17,535 sacs tourteaux, 12,000 douves.
CADIX—par barque Biandina—106,675 douves.

IMPORTATIONS.

MARYPORT—par steamship Romeo—9726 rails pour Texas & Pacific RR.
VERA CRUZ—par steamship Harlan—1032 sacs café Smith Bros & co.

Arrivages de produits.

DONALDSONVILLE—par steamer Whisper—62 boucauts sucre 3 barils sucre 95 barils melasse 34 barils riz 5 sacs coton en graine.
BAYOU SARA—par steamer Oliver Beirne—98 balles coton, 102 sacs graine coton, 7 sacs coton en graine, 125 boucauts sucre, 526 barils sucre, 165 barils melasse.
LUNA, ARK—par steamer Henry Marx—36,914 sacs graine coton.

Par les chemins de fer.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—491 balles coton 69 boucauts sucre 438 barils sucre 31 barils melasse 50 barils vin 300 sacs sucre et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—1625 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—2189 balles coton 3 wagons graine coton 5 wagons farine graine coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R.—1394 balles coton 1 wagon farine graine coton et fret assorti.
N. ORLEANS AND NORTHEASTERN R R—1256 balles coton 6 boucauts tabac et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1881 balles coton 1645 sacs farine graine coton 10 boucauts sucre 62 barils melasse et fret assorti.

G. Léaumont,
Pharmacie homéopathique,
—Au coin des rues—
DAUPHINE ET DUMAINE.
Téléphone No 406. Nlle-Orléans.
8 août—1 an

W. G. TEBAULT,
NOS. 37, 39 & 41 RUE ROYALE.
Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.
26 juin—tous les Dim—1 an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 1er sept86—1an

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus. MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES
FACTORS' AND TRADERS'
49........Rue Carondelet........49
Capital..........$700,000
Surplus..........70,445
ED. A. PALFREY..........Président
R. M. WALMSLEY..........Vice Président
THOS. F. WALKER..........Secrétaire
Succursales :
M. W. A. Valloft, 8 rue Ste-Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.
T. F. WALKER.
30sept—6m Secrétaire.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Janvier 1887.

Liste de publication.

Antoine ou Hilaire dit Girard Barral	Jean François Hérécque Elie
Arnauton Jean	Hourticolon Jean
Beaudéan Louis	Jouandot Pierre
Bellin Edouard François	Joanton Germain Jules
Boudon Pierre Acurse	Jurdy J B te Frédéric
Charreton	Jacques Honoré
Charpentier Honoré	Labéranne Jean
Camy	Labbé Jean Marie
Cénac Estéban	Labarre Léon
Cornet Jean, Nicolas et Philippe	Mainguy Pierre Marie
Delorme	Mialhe Jean
Desjardins les époux	Montinier Jacques
Domecq Julien dit Léonard	Mate François
	Pauly Antoine
	Pellissier Louis
Dupuy Loper	Rousseau Victor
Duoss famille	Sentier Léon et Jean
Gesson Aimé	Sigoulet Jean Baptiste
Grimaud Jean et Mme F Grimaud	Talhan les époux
	Villette Anatole Flaméla Marie (2)
Guiraud Vve Julie Pa[illegible]	

LETTRES.

Mayssonnave	Jacquet Désiré
Mousaud Jean	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1886.

Le Consul Général,
Vte PAUL D'ARZAC.

ASSURANCES.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurance
HOPE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau : No 136 rue Gravier.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires. Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886 :

Sur les risques d'incendie	$144,790 46		
Sur les risques de mer	52 169 43		
Sur les risques de rivière	38 061 04		
	$535,020 93		
A ajouter : Primes non acquises en 1885	104 ?34 11	$639 555 07	
A ajouter : Intérêts et profits et pertes		19 883 09	
		$659,438 16	
A déduire :			
Pertes sur les risques d'incendie	$241,492 06		
Pertes sur les risques de mer	30 195 14		
Pertes sur les risques de rivière	8 793 41		
	$280 480 61		
Taxes	6 505 25		
Réassurances	21 798 81		
Primes remboursées	76 509 26		
Réfaction	81 402 62		
Commission	3 190 78		
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, annonces, loyer, salaires et autres dépenses	45 169 76	$514,955 99	
		$144 482 17	
Dividende semi annuel de 5 0/0 payé en juillet 1886	12 500		
Dividende semi annuel de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12 500 00	25 000 00	
Montant réservé pour pertes non réglées		18 942 75	
Montant réservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886		100 539 42	
		$144 482 17	

—ACTIF—

Prêts sur hypothèques	28 316 67
Prêts sur nantissement	[illegible] 842 00
Effets pour primes	14 779 04
Billets à recevoir sur demande	27 958 43
Bons d'Etat	56 750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions	16 491 84
Biens fonciers	4 698 59
Dû par des compagnies d'assurance	2 604 50
Mobilier de bureau, coffre fort, etc.	2 048 07
Primes en voie de perception	116 785 59
En caisse	46 467 44
Total de l'actif	$401 982 17

—PASSIF.—

Capital	250,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886	100,539 42
Pertes non réglées	18,942 75
Dividende de 5 0/0 déclaré le 12 janvier 1887	12,500 00
	$401,982 17

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire, No 139 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 janvier 1887, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de 5 0/0 sur le capital, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1886, soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

14janv—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ASSURANCES.

Quatrième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Sud.
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1886 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$275,376 40
Sur les risques de rivière		10,224 56
Sur les risques de mer		9,260 64
		$294,861 60
A ajouter Primes non acquises de 1885		60 589 31
Total des primes		$355,450 91
A ajouter : Intérêt et profits et pertes	$ 34 549 04	
Sauvetage	426 66	
		34 975 70
Revenu total		$390,426 61
A déduire : Pertes payées—		
Sur les risques d'incendies	$120,616 67	
Sur les risques de rivières	4 884 23	
Sur les risques maritimes	1 965 84	
	$127 466 74	
Primes remboursées, cancellations, commissions et réfactions	77 947 66	
Réassurances	14 487 18	
Taxes et licences	3 930 06	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille et Compagnie d'assistance et Machines Babcock, loyer, impressions etc	30 438 90	
		$254,279 54
Surplus		$136 156 07
Dividendes payés en juillet 1886	$ 12,000 00	
Réservé pour risques non expirés	70 842 00	
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34 956 01	
Balance	18 358 06	
		$136,156 07

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant		$ 50,299 54
$100,000 bons 5 pour cent des Etats Unis, avec intérêt	$101 250 00	
$120,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émis en Crossman)	129 000 00	
$50,000 bons à prime de la ville de la Nlle Orléans	56,500 00	
$20,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	16 025 00	
		$302,775 00
Prêts sur demande garantis par valeurs collatérales		36,196 16
1 action N. O. Produce Exchange		60 00
1 action N. O. Sugar Exchange		75 00
25 actions N. O. Warehouse Co.		525 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co.		50 00
Primes en cours de collection		37,629 69
Meubles, accessoires, coffres-fort, mappes, etc.		2,000 00
		$429,600 39

PASSIF.

Capital-actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	3,356 90
Dividendes non payés	1,034 63
Réserve pour risques non expirés	70,842 00
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	34,956 01
Comptes divers non payés de décembre 1886	1 062 89
Profits et pertes exclusivement du dividende de juillet 1886	18,358 06
	$429 600 39

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 12 janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 11 courant, il a été décidé de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds capital, et de porter la somme de six mille trois cent cinquante huit dollars, 06 cts, ($6 358.06), au crédit du fonds de réserve.

14 jan—1m SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

QUATORZIEME
Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Peuple
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie le bilan suivant pour l'année finissant le 31 Déc. 1885 :

PRIMES REÇUES.

Sur risques d'incendie	$167 7[illegible]	
Sur risques de rivière	10,911 57	
Sur risques de mer	4,400 46	
		$183,0[illegible] 67
Ajoutez les primes non acquises de 1884		32,854 95
		$215,936 62
Moins primes remboursées et réfaction	$42 005 41	
Réassurances	7,956 66	
		49,962 07
Primes nettes		$165,974 55
Pertes, etc., durant la même période—		
Sur incendies	$115,728 01	
Sur les rivières	2,440 65	
Sur les mers	1,299 30	
Taxes	1,976 08	
Bureau des réassureurs	1,829 38	
Dépenses, etc., moins l'intérêt et le sauvetage	9,437 08	
		$133,707 49
		$32,267 06

ACTIF.

Comptant	$9,667 20
Primes en cours de perception	29,812 46
Biens immobiliers	36,782 49
Bons, actions de banques et autres	39,096 26
Meubles de bureau et installation	2,370 25
Billets garantis par nantissements	4,699 68
Billets garantis par hypothèques	15,096 26
Billets à recevoir à courtes échéances	3,905 46
	$141,430 06

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment, pardevant moi à la Nlle-Orléans, le 21 janvier 1886.

J. BENDERNAGEL, Notaire.

Directeurs.

E. Pragst,	A. Walz,
M. Popovich,	F. Aufmkolk,
B. Saloy,	M. Vonderbanck,
M. Abascal,	H. Schroeder,
D. Hughes,	A. Bartholomew,
A. D. Finley,	A. Haber,
Theo. L. Sugg,	S. M. Miller,
Chas. Stiegler,	Geo. Elbe,
C. Trumpy,	O. A. Schneidan,
P. Thormaehlen,	Ferd. Goldsmith,
N. Seibel,	A. Xiques,
Peter Blaise,	B. Campiglio,
	Frank Barker.

FEUILLETON.

No. 5. Commencé le 12 janvier

DON GESUALDO

PAR OUIDA.

—Suite—

pourtant, dans le secret de son cœur, elle était frappée du changement qui s'était fait en lui. Il est vrai qu'elle mettait tout cela sur le compte de ses inquiétudes au sujet de Generosa Fe, mais ces inquiétudes lui semblaient peu séantes chez un prêtre. Une fieffée étourdie, une impertinente,—c'est ainsi qu'elle appelait toujours la femme du meunier,—lui semblait absolument indigne d'occuper les pensées d'un si saint homme.

—Il n'y a pas de doute que c'est elle qui a fait le coup la nuit des Saints Pierre et Paul, pensait-elle, mais pourquoi le *paroco* s'en tourmente-t-il ainsi ?

Avec sa brusquerie maternelle et sans façon, elle se risqua à chapitrer son maître sur l'intérêt trop vif qu'il prenait à cette pécheresse.

—Les gens du village trouvent que vous prenez trop à cœur cette vilaine affaire ; ils croient que cela vous fait négliger vos devoirs, dit-elle un jour en lui servant son souper de choux à l'huile. Il y aura des crimes aussi longtemps que le monde ira, mais ce n'est pas une raison de se tourmenter pour des choses qu'on ne peut changer.

Gesualdo ne répondit rien, mais ses lèvres tremblaient légèrement.

—Ce n'est pas mon affaire de sermonner Votre Révérence, ajouta-t-elle d'un air pincé, mais ils disent que se tourmenter ainsi pour une femme coupable est un tort fait aux braves gens....

—Et comment osez-vous dire qu'elle est coupable ? Qui a prouvé qu'elle l'était ? répondit-il en frappant la table de sa main fermée avec un air de colère qu'elle lui voyait pour la première fois.

Elle jeta sur son maître un regard rusé et soupçonneux en lui tendant le flacon de vinaigre :

—Je n'ai vu personne qui n'en soit sûr, personne, excepté son *damo*, là-bas, à la villa, et Votre Révérence, dit-elle cruellement.

—Vous êtes beaucoup trop prompte à croire le mal, répondit Gesualdo.—Et, sans toucher au plat qu'on venait d'apporter, il se leva et sortit de la maison.

—Il est hors de lui pour l'amour de cette drôlesse, pensait Candida.—Et, après avoir attendu un moment sans le voir revenir, elle s'assit et mangea à sa place. Parce qu'il y a dans le monde autant de crimes que de mouches dans la cuisine en été, elle ne voyait pas qu'il fallût laisser se perdre un bon plat.

Après souper, elle prit sa quenouille et alla s'asseoir sur le mur bas qui séparait de la route l'enclos de l'église. A Marca, malgré toutes les occupations de la saison, on trouvait toujours le temps de causer, et le mur de l'église était le rendez-vous favori des villageoises qui allaient aux champs ou revenaient du réservoir où elles lavaient et battaient le linge. Et là, avec ses amies et ses commères, Candida ne pouvait s'empêcher de laisser tomber comme au hasard quelques mots qui trahissaient ses inquiétudes au sujet de don Gesualdo. Elle lui était dévouée sans doute, mais son amour du mystère et son impatience de tout ce qui opposait une barrière à sa curiosité l'emportaient encore sur son dévouement. Elle se croyait incapable de dire une parole qui eût pu nuire à sa réputation, et pourtant ses voisines la quittaient toujours avec l'idée que les choses allaient mal au presbytère, et que, si elle l'avait voulu, la gouvernante du curé aurait d'étranges histoires à raconter.

Depuis le jour de l'assassinat, un vague sentiment d'hostilité contre don Gesualdo s'était répandu à Marca. Un homme qui ne va pas criant, grondant et bavardant à l'occasion de la moindre chose qui se passe, paraît toujours étrange et suspect dans un village italien. Les gens de Marca commençaient à se souvenir qu'il y avait du sang étranger dans les veines du vicaire et qu'il s'était toujours montré plus amical pour la femme de Tassilo que cela n'était séant chez un homme de son état.

La justice n'avait pas accordé à Falco Melegari l'autorisation d'aller voir la prisonnière. On n'était pas sûr que l'amant de Generosa n'eût pas trempé dans le crime, d'autant plus que son langage imprudent et emporté devant le juge d'instruction avait prévenu contre lui le personnel judiciaire. L'exclusion dont il avait été l'objet le rendait encore plus malheureux, et il se répandait en plaintes contre le vicaire de San-Bartolo, à qui l'on avait donné l'entrée de la prison.—Ces serpents noirs se glissent partout, disait-il ;—et son aversion pour les gens d'église, que le caractère et les bons procédés de Gesualdo avaient tenue longtemps en respect, reparaissait dans toute sa force.

A l'époque de Pâques, Gesualdo était toujours surchargé de besogne. Cette année-là, quand il reçut ses paroissiens à la confession, le récit de tous ces petits péchés sordides et bas lui sembla plus répugnant que jamais. Ces tristes aveux étaient toujours les mêmes ; l'échelle ne variait guère, et l'histoire roulait dans le même cercle de choses grossières. L'esprit abattu, le cœur souffrant, le confesseur écoutait. En donnant l'absolution, il se sentait inquiet ; l'église infaillible ne pourrait-elle pas se tromper ? C'était la première fois que cette question venait porter le trouble dans ses pensées. Le monde lui semblait se transformer, le sol se dérober sous ses pieds ; il y avait dans ses regards et sur ses traits amaigris comme un tressaillement d'effroi.

Après le dernier office de cette semaine de Pâques, un homme s'avançait vers l'église dans l'ombre croissante du soir. Il s'appelait Emilio Raffagiolo, mais on ne le connaissait guère que sous le nom de *Girellone*, c'est-à-dire le *rôdeur*. Chez les campagnards, ces sobriquets remplacent le nom de baptême, tandis que c'est à peine si le nom de famille est jamais employé. Le Girellone faisait depuis quelques mois, au moulin, le service de charretier. C'était un homme d'une trentaine d'années, à la figure sombre sous ses longs cheveux, avec des yeux gris-fauve, un regard terne et pourtant rusé ; il était, ce jour-là, en habit de fête. En entrant dans l'église, il ôta son chapeau qu'il portait sur l'oreille. Il ne savait ni lire, ni écrire, et son *Credo* était un peu embrouillé. L'église pour lui avait certaines vertus, à peu près comme celles d'un charme ou d'un bouquet d'herbes magiques ; il était nécessaire, croyait-il, d'observer quelques-unes de ses formules pour être sauvé ; à part cela, la conduite qu'on pouvait tenir ne tirait pas à conséquence. En général, rien n'égale la confusion d'idées du paysan italien en matière de religion. Le prêtre est à ses yeux ce qu'est le médecin pour les sauvages ; mais, en gardant un sentiment superstitieux pour sa charge, il a cessé de le respecter. Entré dans l'église, le Girellone s'approcha du confessionnal en faisant le signe de la croix. Bien que l'heure fût passée, et que les services du jour l'eussent fatigué au dernier point, Gesualdo se prépara à recevoir sa confession : jamais il ne prenait prétexte du moment choisi ou de sa lassitude, pour se dérober aux devoirs de son office. Reconnaissant le charretier, il s'attendit à voir défiler le chapelet ordinaire, ivrognerie, larcins, luxure, et se résigna à écouter les répétitions confuses qui, en tout pays, caractérisent les gens de la campagne quand ils répondent à une question ou racontent un fait. Sa conscience lui reprochait son apathie ; l'âme de ce rustre adonné au vin ne devait-elle pas être aussi précieuse que toute autre à ses yeux ?

Le Girellone répondit au hasard et d'un air d'humeur aux interrogations du prêtre : il ne pouvait s'empêcher de faire ce qu'il faisait, parce qu'une crainte superstitieuse le poussait au confessionnal, mais il était irrité contre lui même, et effrayé de l'aveu qui allait lui échapper. Ses membres tremblaient, sa langue hésitait. Enfin, d'une voix indistincte et étouffée, il parvint à dire :—C'est moi qui l'ai tué....

—Qui ? demanda Gesualdo le cœur palpitant, et sachant bien ce qu'on allait lui répondre.

—Tasso, le meunier, mon maître, dit le charretier.... Arrivé là, il reprit courage, et se rapprochant davantage encore de l'oreille du prêtre, il raconta avec une sorte d'étrange orgueil comment et pourquoi il avait accompli le crime.

—J'avais besoin d'aller en Amérique, disait-il à peu près. J'ai là-bas un cousin, et il dit qu'on y fait vite de bonnes affaires, sans trop travailler. J'avais souvent eu envie de prendre l'argent de Tassilo,—mais j'avais toujours peur. Il enfermait ses écus aussitôt reçus, quand bien même ce n'était qu'une toute petite somme, et l'argent ne se montrait plus, excepté quand il le portait à la banque, à moins qu'il n'allât payer les toilettes de sa femme : il a dépensé pour ses nippes bien des billets de vingt.

Voyez-vous, la veille de la fête des Saints Pierre et Paul, il avait touché sept cents francs pour une livraison de blé. Je le vis qui enfermait cet argent dans son bureau, en disant à sa femme qu'il le porterait le lendemain à Sant'-Arturo. C'était dans la matinée. Le soir, ils eurent une querelle encore plus terrible que de coutume. Elle l'insulta, et il lui fit des menaces. Au chant du coq, j'étais sur le qui-vive pour voir si rien ne bougeait dans la maison : il était déjà debout. Il ôta lui-même les barres, et appela le maître garçon, lui disant qu'il allait à la ville, et ce que nous autres nous aurions à faire. — Je serai dehors tout le jour, qu'il ajouta. — Il faisait encore sombre. Je me suis glissé après lui sans que personne m'ait vu. Je m'étais dit en moi-même que je lui prendrais son magot quand il suivrait la traverse pour aller attendre la diligence de Sant'Arturo. Je n'étais pas bien sûr de le tuer, mais il me fallait l'argent. Il y avait de quoi aller en Amérique et s'y tirer d'affaire. Mon parti était pris. L'argent est la cause de tout dans ce monde. Je l'ai suivi l'affaire de quatre ou cinq cents pas avant de me sentir prêt. Il ne me voyait pas, par rapport aux roseaux. Il traversait l'herbe à l'endroit des grands arbres, quand je dis au dedans de moi : A présent ou jamais ! Alors j'ai sauté sur lui, et je lui ai planté le couteau sous l'épaule. Il est tombé comme une pierre. Je l'ai fouillé,—mais il n'y avait rien dans ses poches. Je me suis pensé qu'il avait fait semblant de partir pour Sant'Arturo, et qu'il voulait revenir en arrière pour trouver les amoureux ensemble. J'ai enterré le couteau sous un arbre. J'aurais pu le jeter dans la rivière, mais on dit que les choses qui ont servi pour tuer un homme flottent toujours sur l'eau. Vous le trouverez sans faute si vous creusez sous le peuplier qu'on appelle le grand-duc, parce que les gens disent que Pierre-Léopold s'y est assis une fois. Il y avait un peu de sang sur la lame, mais pas beaucoup parce qu'il avait saigné en dedans ; cela arrive ainsi quand on frappe droit. J'ai été garçon boucher, j'avais l'habitude de tuer les bœufs ; je sais cela. Quand j'ai trouvé que le vieux richard n'avait pas l'argent sur lui, je l'aurais bien tué une fois de plus, pardessus le marché. Je ne comprends pas comment il l'avait laissé à la maison, à moins, comme je dis, qu'il ne pensât revenir sans être aperçu et surprendre sa femme avec Melegari. Ça doit avoir été pour cela, j'en suis sûr, parce que, amoureux comme il l'était de son argent, il l'était encore plus de sa femme. Je le tournai sur le dos et je le laissai là. Puis je suis revenu au moulin et me suis mis au travail jusqu'au moment où les gens sont arrivés et ont raconté la chose : alors j'ai laissé l'ouvrage, et je suis venu avec les autres et j'ai regardé comme eux. C'est tout.

L'homme qui faisait cette confession était calme et froid ; le prêtre qui l'écoutait était pâle d'horreur, ses lèvres tremblaient d'agitation et d'angoisse.

—Mais sa femme est sous les verrous ! Elle peut être condamnée ! criait-il dans sa détresse.

—Je le sais, dit l'autre avec indifférence. Mais vous ne pouvez pas parler de moi. Je vous ai tout dit sous le sceau de la confession.

Et c'était vrai. Quoi qu'il pût arriver, il était impossible à Gesualdo de révéler ce qu'il avait entendu. Sa tête tournait, ses yeux étaient égarés, une souffrance mortelle l'envahissait. Dans sa courte carrière, tout avait été simplicité et innocence ; on lui avait bien parlé des crimes des hommes, mais ces crimes n'étaient pas venus jusqu'à lui ; il savait quelque chose des péchés du monde, mais n'avait pu les comprendre. Le sentiment que l'assassin de Tasso Tassilo était là, à ses côtés, que cette voix qui lui parlait, ces yeux arrêtés fixement sur lui étaient les siens, qu'il était possible, et pourtant absolument impossible pour lui, de venir en aide à la justice et de sauver une femme innocente,—tout cela pesait sur lui comme un fardeau accablant de terreur et de devoir. Il perdit connaissance en s'agenouillant dans le confessionnal, et tomba lourdement à terre.

Au temps de son noviciat, ses maîtres avaient eu raison de dire qu'il n'était pas de force à lutter sérieusement contre les réalités de la vie.

Quand il reprit ses sens, avec un engourdissement pénible dans son corps et son cerveau, l'église était complètement sombre, et l'homme qui venait de confesser son crime avait disparu.

Il se recueillit avec effort, s'assit sur le banc de bois, et essaya de penser. Il se sentait honteux de sa faiblesse. Qu'était-il donc, lui pasteur et conducteur d'hommes, si, à la première horreur qui lui était dévoilée, il se laissait épouvanter et s'évanouissait comme une femme, sans avoir la force de répondre par la condamnation méritée ? Etait-ce pour cette lâcheté sans nom qu'il avait été jugé digne de recevoir la prêtrise ?

Son premier mouvement fut d'aller confesser sa faiblesse et sa faute à son évêque ; puis il se souvint que cette ressource même lui était refusée ; à personne au monde il ne pouvait révéler cet exécrable secret.

La loi, qui ne respecte rien, ne respecterait pas les mystères du confessionnal ; mais il savait qu'aucune loi humaine ne pouvait l'affranchir de la soumission absolue au devoir qu'il avait librement accepté.

Minuit était passé quand, tremblant encore et tâtonnant dans l'obscurité, il rentra au presbytère. Comme il montait l'escalier de sa chambre, Candida, entrebâillant la porte, lui cria :

—Où donc êtes-vous resté tout ce temps, la lampe brûlant pour rien et votre lit s'ennuyant après vous ? Vous n'êtes pas pour rentrer à ces heures, et ce n'est pas même décent pour un prêtre.

—Paix ! femme, dit Gesualdo d'un ton qu'il n'avait jamais eu en parlant à la pauvre Candida.

Rentré dans sa chambre, il se sentait impatient de revoir la lumière du matin, et pourtant il la redoutait.

Quand l'aube parut, elle ne lui apporta pas la paix et lui montra seulement, à un demi-mille de distance, le toit qui abritait le meurtrier qu'il lui était interdit de dénoncer à la justice. Les occupations ordinaires du jour le réclamaient, mais il n'y apporta qu'une attention machinale. Les briques du parquet, la table où Candida venait de placer le café et un pain rond, la pierre de l'évier où elle épluchait des laitues, les vieilles gens qui venaient raconter longuement leurs misères et demandaient un peu de réconfort, le soleil brillant sur le seuil, les poules picorant les miettes à terre, toutes ces choses familières lui apparaissaient comme dans un rêve, il ne les voyait qu'à travers un brouillard.

Cette petite demeure à l'ombre de cyprès, où il avait cru trouver un séjour de paix, lui semblait une prison où son cœur languissait en attendant de mourir.

A la fin de la semaine, obéissant à une impulsion irrésistible qui le poursuivait depuis huit jours, il se leva par une nuit noire, alluma une lanterne et se glissa hors de sa chambre furtivement, comme avec un dessein coupable ; il prit dans la cabane des outils la bêche du fossoyeur, se dirigea vers l'endroit où le cadavre de Tasso Tassilo avait été retrouvé. Au clair de lune se montrait dans sa majestueuse hauteur le peuplier de Lombardie, que la cognée avait épargné parce que les gens de Marca, autant qu'ils comprenaient ces choses, étaient demeurés fidèles au régime disparu. Réveillés par les pas de Gesualdo, quelques oiseaux endormis dans les branches s'envolèrent avec un grand bruit d'ailes. La clarté de la lune ne pénétrait pas jusqu'au pied des grands arbres ; il posa sa lanterne à terre et se mit à creuser. Au bout d'un moment, sa bêche heurta contre un objet brillant : c'était le couteau. Il le prit en frissonnant. Il y avait des traces de sang sur la lame d'acier. C'était un de ces couteaux légèrement recourbés, longs de six pouces, que tous les Italiens des classes inférieures ne manquent jamais d'avoir sur eux, l'instrument le plus ordinaire des meurtres dans le pays.

Il le regarda longtemps. Si seulement cet objet inanimé avait pu dire ce qu'il avait fait !

Agenouillé sur le sol, le regard fixe, il était là en proie à une sorte d'hallucination ; enfin il remit le couteau où il l'avait trouvé et égalisa la terre. Le sol était sec et c'est à peine si l'on pouvait remarquer qu'il avait été fouillé. Lentement il retourna au presbytère ; il était maintenant bien convaincu que la confession de Girellone n'était que trop vraie. Quelques jeunes garçons, conduisant du bétail à une foire éloignée, le rencontrèrent ; ils le saluèrent avec respect puis, quand ils furent loin, se mirent à rire.

Que pouvait donc faire le *paroco* à cette heure de la nuit, une bêche à la main ? Ne cherchait-il point un trésor ?.... Il y avait dans le pays une tradition selon laquelle des sacs de ducats auraient été enfouis près de la rivière, pour les dérober au pillage des Français, du temps du premier consul.

(*A continuer.*)

Un mendiant de profession, au baron Rapineau :

—Je suis à jeun depuis deux jours, et je viens....

—Je comprends, dit le baron en allant à son bureau, et je vais tâcher de vous venir en aide.

Puis il ajoute, après avoir écrit quelques mots :

—Tenez, voici, pour M. Mariatti, une lettre de recommandation.

Le fils de M. Prudhomme se marie demain.

—Papa, dit-il, nous partons à l'étranger ; mais je ne voudrais aller que dans un pays sympathique à la France.

Mon ami, répond M. Prudhomme, je vous conseille d'aller visiter l'Auvergne.